

APPROPRIATION DES LANGUES ET SINGULARITÉ ÉNONCIATIVE

Écrire dans la langue de l'autre pour Akira Mizubayashi

ROSE-MARIE VOLLE

Un. de Franche-Comté

rose-marie.volle@univ-fcomte.fr

Résumé : Nous abordons la problématique de l'entre-deux langues, celle de l'étranger et celle de l'écrivain, à travers le récit autobiographique d'Akira Mizubayashi, *Une langue venue d'ailleurs*, publié en 2011. L'écriture de ce récit autobiographique donne à Mizubayashi un point de vue réflexif pour tenter de saisir ce qui s'est joué pour lui dans cette appropriation du français. Si la langue étrangère le confronte à l'expérience de devoir se dire avec des mots venus d'ailleurs, elle lui révèle aussi en retour que les mots de sa langue maternelle ne lui appartiennent pas. Ainsi, l'entrée dans une langue autre comme l'écriture égratigne l'illusion – nécessaire – qui fonde la relation du sujet au langage : illusion de la coïncidence des mots aux choses et illusion de la coïncidence du sujet à son dire. Or c'est précisément à partir de l'épreuve de l'arbitraire du signe que le sujet, et encore plus l'écrivain, peut construire sa propre énonciation.

Mots-clés : Appropriation des langues, écriture, subjectivité, énonciation, Akira Mizubayashi

Abstract : Based on the reading of an autobiographical account, *Une langue venue d'ailleurs* (2011), this paper will try to deal with the question of being in-between languages : one for the foreigner and the other for the writer. What does it mean to write in another language ? How does the writer appropriate a language which is, to him, foreign ? Putting words on this process provides the author with a reflexive point of view to try to understand this process as to what played a role for Akira Mizubayashi in his appropriation of the French language. Being confronted with the experience of having to narrate with words coming from elsewhere, reveals to the writer that the words of his mother tongue do not belong to him any more than those of the foreign language. Thus the experience of entering into another language, as writing, allows the author to have a dig at the illusion – necessarily so – which establishes the relation of the subject to language, the illusion of the coincidence between words and things, and the illusion of the coincidence between the subject and his speech. It is precisely through this test of the arbitrary nature of the linguistic sign that the subject, and more so the writer, can construct his own enunciation.

Keywords : Appropriation of Languages, Writing, Subjectivity, Enunciation, Akira Mizubayashi

Cette langue est-elle la mienne ? Il est facile d'y entendre un questionnement sur la possibilité de reconnaître une langue étrangère comme une langue à soi. C'est ce que nous pouvons repérer au sein des Sciences du langage et plus précisément de la Didactique des langues comme la question de l'appropriation d'une langue étrangère. Mais le titre – à juste titre – ne précise pas quelle langue se trouve ainsi questionnée : s'agit-il de la langue dite étrangère ou de la langue dite maternelle ? La citation de Deleuze jette en effet le trouble sur la représentation convenue entre langue maternelle, comme langue à soi et langue étrangère, comme langue de l'autre : « Un grand écrivain est toujours un étranger dans la langue où il s'exprime, même si c'est sa langue natale » (Deleuze, 1993). Ce que Deleuze affirme ici pour le « grand écrivain », nous le mettrons aussi en question pour tout sujet s'exprimant dans une langue étrangère dans la mesure où toute expérience de l'entre-deux langues constitue pour le sujet la possibilité de trouver sa voix à partir d'un point d'étrangeté qu'il occupe par rapport à la/les langue(s). En effet, comme dans l'expérience de l'écriture, toute appropriation d'une langue étrangère bouscule ce qui à priori est vécu dans la relation au langage sur le mode d'une évidence : d'une part, l'évidence de notre langue maternelle comme identifiée à la parole - quand nous parlons notre langue maternelle, nous ne parlons pas telle langue, nous parlons tout court - et d'autre part l'évidence de l'adéquation entre les mots et les choses.

Le récit autobiographique d'Akira Mizubayashi, *Une langue venue d'ailleurs*, publié en 2011 nous permet d'aborder la problématique de l'entre-deux langues, celle de l'étranger et celle de l'écrivain. Pour Akira Mizubayashi, l'expérience de l'entre-deux langues se présente de manière peu commune et c'est sans doute cette originalité qui a motivé son récit autobiographique. Mizubayashi est un locuteur de japonais monolingue quand à l'âge de 18 ans il commence à nourrir une passion pour la langue française. *Une langue venue d'ailleurs* n'est à ce propos pas une traduction, Mizubayashi a bien écrit ce récit autobiographique en français. Il y raconte donc son histoire avec la langue française : ce n'est pas une situation d'exil qui l'a arraché à sa langue maternelle mais son dégoût de sa langue maternelle qui l'a poussé à s'exiler de lui-même dans la langue française. Cela signifie que l'autre langue ne se présente d'abord pas comme un arrachement à la langue maternelle - et donc à soi - mais au contraire comme une langue dans laquelle il va pouvoir se trouver. D'ailleurs, entendre parler Akira Mizubayashi est une expérience troublante : il déploie un français normé, académique, que la plupart des Français eux-mêmes ne parlent pas. Sa façon de parler est d'une certaine manière plus proche de l'écrit au point que nous pourrions dire qu'il parle comme un livre. Il faut ajouter à cela un léger accent du sud.

L'écriture de ce récit autobiographique donne à Mizubayashi un point de vue réflexif pour tenter de saisir ce qui s'est joué pour lui dans cette appropriation du français. Si la langue étrangère le confronte à l'expérience de devoir se dire avec des mots venus d'ailleurs, elle lui révèle aussi, par contrecoup, que les mots de sa langue maternelle ne lui appartiennent pas. Ainsi, l'entrée dans une langue autre comme l'écriture égratigne l'illusion – nécessaire – qui fonde la relation du sujet au langage : illusion de la coïncidence des mots aux choses et illusion de la coïncidence du sujet à son dire. Mizubayashi explore précisément ce qui, d'une part, fonde l'altérité de la langue française et la place ainsi en objet de désir et, d'autre part, la manière dont cette expérience de l'autre langue, en confirmant la précarité de tout dire, lui permet de construire sa propre énonciation et donc d'atteindre une certaine liberté. Nous allons le suivre dans cette réflexion.

L'altérité de la langue étrangère : matérialité sonore et arbitraire du signe

Dans l'expérience de la langue étrangère, le sujet ne peut que se confronter à un réel de la langue qui habituellement arrive à se faire oublier. Ce réel de la langue sur lequel vient buter le sujet se manifeste à la fois dans la matérialité sonore de la langue et dans le dévoilement de l'arbitraire du signe.

Mizubayashi décrit ainsi longuement la façon dont les sonorités de la langue française ont joué un rôle primordial dans les premiers temps de son appropriation du français. En effet, l'auteur raconte avec précision ses premiers contacts avec cette chaîne sonore non segmentée qui ne fait au premier abord pas sens. Son apprentissage débute donc par de longues séances d'écoute d'émissions radiophoniques et de tentatives pour en imiter les voix. De cette matérialité sonore de la langue française qui marque toute l'épaisseur du langage, Mizubayashi ne tarde pas à en faire l'objet de tout un imaginaire lié au goût de son père pour la musique classique. La langue française, de par sa musicalité, devient alors pour lui sa « langue paternelle » :

Et c'est peut-être cette musique-là, que je ne pratique pourtant sur aucun instrument, qui m'a acheminé vers cette autre musique qu'est la langue française. Quand je parle cette langue étrangère qui est devenue mienne, je porte au plus profond de mes yeux l'image ineffaçable de mon père ; j'entends au plus profond de mes oreilles toutes les nuances de la voix de mon père. Le français est ma langue paternelle (Mizubayashi, 2011 : 55).

Ce sont donc les sonorités de la langue française qui accrochent le désir de Mizubayashi qui se nourrit dès lors d'un imaginaire tout à fait singulier.

Au-delà de la matérialité sonore de la langue, Mizubayashi se confronte aussi au réel de la langue en tant que système linguistique arbitraire qui le contraint dans une certaine façon de dire le monde :

Tout compte fait, le français m'apparaît comme un ensemble de contraintes horriblement rigides. Cioran parle de 'camisole de force'. Oui, c'est un peu cela pour moi. Une camisole de force qui me prive singulièrement de liberté. Mais, justement, le plaisir éprouvé dans la recherche d'une liberté possible au sein même des limitations prescrites par la langue française est incommensurable (Mizubayashi, 2011 : 175).

La langue étrangère s'impose à celui qui tente de se l'approprier comme un ensemble de formes, de constructions, de contraintes syntaxiques, de conventions morphosyntaxiques, de mots grammaticaux inévitables, de frontières linguistiques systématiques qui ne peuvent rien dire de leur absence de rationalité et de l'arbitraire qui les fonde. C'est ce que Cioran nomme la « camisole de force », c'est ce que Saussure appelait le « jeu de la carte forcée ». De surcroît, l'expérience de l'entre-deux langues conduit inévitablement à éprouver l'arbitraire du signe. En effet, la diversité des langues et donc de manières de dire le monde révèle l'absence de lien nécessaire entre le mot et la chose. La langue n'est pas une façon de coder une réalité donnée d'avance mais au contraire, en tant que système de différences et d'opposition, elle fait partie intégrante de la manière dont nous appréhendons le réel par le langage :

Si les mots étaient chargés de représenter des concepts donnés d'avance, ils auraient chacun, d'une langue à l'autre, des correspondants exacts ; or il n'en est pas ainsi. Le français dit indifféremment louer une maison pour « prendre bail » et « donner un bail », là où l'allemand emploie deux termes : mieten et vermieten (Saussure, 2004 : 161).

Certes la langue est un système arbitraire contraignant mais cette « recherche d'une liberté possible au sein même des limitations prescrites par la langue » dont parle Mizubayashi met en exergue le paradoxe sur lequel se fonde toute langue naturelle. En effet, le système formel de la langue est, du fait d'être une convention collective, contraignant pour le sujet. En même temps, seul ce système est propre à donner au sujet les moyens de dire et se dire. Les travaux de Benveniste ont ainsi mis l'accent sur le fait que la langue fournit les moyens linguistiques qui assurent le double

fonctionnement, subjectif et référentiel, du discours¹. La langue fonde le sujet en appelant cette actualisation singulière qu'est la parole : « Le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de s'approprier la langue entière en se désignant comme *je* » (Benveniste, tome I, [1966] 2010 : 262). Par conséquent, en tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir comme un processus d'appropriation de la langue.

D'autre part, le jeu infini des combinaisons qu'offre la langue permet à chacun de se l'approprier, d'y créer ses propres réseaux de sens et de dire le monde de manière singulière :

La langue permet la production indéfinie de messages en variétés illimitées. Cette propriété unique tient à la structure de la langue qui est composée de signes, d'unités de sens, nombreuses mais toujours en nombre fini, qui entrent dans des combinaisons régies par un code et qui permettent un nombre d'énonciations qui dépasse tout calcul (...) (Benveniste, tome II, [1974] 2010: 97).

La langue est donc un système contraignant car limité à un nombre fini de signes mais qui offre paradoxalement une infinité de réalisations, réalisations toujours singulières en fonction du processus propre à l'énonciation. Chaque sujet, et l'écrivain plus que tout autre, œuvre à construire sa propre énonciation à travers les contraintes de la langue. La singularité de son énonciation est garante de sa subjectivité, du regard unique, particulier et toujours renouvelé qu'il pose sur le monde et sur lui-même.

Si l'expérience de l'entre-deux langues conduit à éprouver l'arbitraire du signe, le sujet parlant ne parle que de pouvoir entretenir l'illusion de la coïncidence des mots aux choses et l'illusion de la coïncidence du sujet à son dire. Habiter une langue, s'approprier une langue suppose donc de dépasser le vertige de l'arbitraire du signe en créant un sentiment de nécessité qui lie le mot à la chose. Or ce sentiment ne peut se constituer que dans un rapport d'identification aux mots d'autrui : dans la bouche d'autrui, les mots semblent porter un sens que le sujet désire faire sien.

¹ Dans le chapitre « Structure de la langue et structure de la société » des *Problèmes de linguistique générale*, Benveniste développe l'idée que le système formel de la langue fournit en premier lieu les moyens linguistiques de la distinction indispensable entre le moi et le non-moi. L'opposition moi-toi « fonde la structure d'allocution personnelle qui est exclusivement interhumaine » et l'opposition « moi-toi »/ « lui », opposant la personne à la non personne, « effectue l'opération de la référence et fonde la possibilité du discours sur quelque chose, sur le monde, sur ce qui n'est pas l'allocution » (Benveniste, tome II, [1974] 2010 : 99).

Les mots d'autrui

Une langue n'existe au fond qu'à travers tous les discours qui la portent, discours passés et discours actuels. Par conséquent, les effets de sens d'un mot dépendent, en plus du contexte singulier dans lequel il est actualisé, des discours qui le portent et qui l'ont porté. C'est ce qu'a repéré Bakhtine à travers la notion de *dialogisme*. Pour lui, les mots sont remplis d'« échos d'énoncés d'autrui », ils font donc sens en renvoyant à un héritage discursif et aux univers de discours dans lesquels ils circulent et que le sujet parlant convoque dans son actualisation singulière du mot. Le sujet acquiert son lexique non pas par la fréquentation des dictionnaires mais en interagissant de façon continue avec autrui, en s'identifiant aux mots d'autrui.

Dans son récit autobiographique, Mizubayahi relate ainsi la façon dont le jeu des rencontres réelles et imaginaires lui ont permis de créer peu à peu un rapport d'identification aux mots de la langue française. Il s'identifie ainsi aux mots de Jean-Jacques Rousseau pour lequel il nourrit une véritable passion et dont il copie « mot à mot » les textes sur des cahiers. Le jeu des identifications qui jalonnent son appropriation du français s'étend bien sûr aux rencontres avec sa femme et ses amis français :

Bien des mots, expressions, tournures, agencements syntaxiques se sont posés puis fixés chez moi dans des situations de communication qui rappellent inmanquablement des visages d'amis ou de personnes simplement croisées dans la rue (...). Autant de situations, autant de visages, autant de mots entendus. Feuilles verbales volantes que j'ai attrapées et qui sont gravées dans ma conscience d'une manière indélébile (Mizubayashi, 2011 : 245-246).

Enfin, il faut noter que l'assimilation de ces multiples effets de sens ne se fait pas de manière passive. En s'appropriant les mots d'autrui, en les actualisant en discours, le sujet se positionne par rapport à l'héritage discursif en infléchissant, en donnant une coloration singulière aux effets de sens portés par ce mot. Ainsi lorsque le sujet parle, par l'emploi qu'il fait ou qu'il refuse de ces mots, il se définit aussi à l'égard d'autres locuteurs, par rapport auxquels il prend position. Par là, le sujet, se situant dans un réseau d'effets de sens dialogiques, se dit lui-même. L'appropriation d'une langue peut donc se définir comme un processus d'assimilation, plus ou moins créatif, des mots d'autrui.

Résistances

Dans cette appropriation de la langue française, quelque chose en/de Mizubayashi résiste. Il s'agit de ses identifications antérieures qui, elles, se sont ancrées dans les mots de la langue japonaise. Elles l'empêchent de s'identifier aux effets de sens portés par les mots du français. Il en va ainsi de son incapacité à saluer à la cantonade quand il rentre dans un commerce en France :

Il me semble que la langue japonaise, par la pauvreté des moyens destinés à amorcer des liens, ne m'encourage guère à aller au-delà du seuil des relations fondées sur la sociabilité de type intracommunautaire. Elle lie les individus qui s'ignorent dans une attitude d'extrême politesse, de courtoisie d'un raffinement suprême ou, à l'inverse, dans celle d'une incivilité agressive qui fait rougir. D'où cette difficulté chez moi à adresser la parole à autrui, à nouer et tisser des liens avec l'inconnu, avec l'autre, difficulté que je transporte avec moi et malgré moi dans ma pratique langagière en français (Mizubayashi, 2011: 171).

Il fait le même constat avec les expressions affectueuses telles que "ma chérie". Il se dit tout à fait incapable de les utiliser du fait de la relation dialogale qu'elles impliquent en contradiction avec sa conception fusionnelle de la relation induite selon lui par la langue japonaise. En il prête ainsi foi au relativisme linguistique en mettant l'accent sur le déterminisme des contraintes systémiques de la langue sur le sujet et sa relation au monde, à l'autre :

Est-ce à dire que dans la langue française se trouve inscrite une façon toute dialogique de créer des liens (...). Inversement dans la langue japonaise, peut-être existe-t-il tout un mécanisme d'évitement de la confrontation dialogique où le je et le tu s'engagent dans un rapport de permutation constante à travers l'échange de regards (Mizubayashi, 2011 : 172).

Bien que de notre point de vue, Mizubayashi néglige ici quelque peu la différence entre langue et discours et le fait que toute énonciation peut reconfigurer singulièrement les contraintes de la langue, il n'en demeure pas moins que l'expérience de l'entre-deux langues confronte le sujet au fait que nous sommes séparés du monde et d'autrui par toute l'épaisseur du langage : il y a de l'impossible à dire or c'est là que s'ancre le désir de parler.

Travail d'écriture et singularité de l'énonciation

L'appropriation d'une langue étrangère se rapproche de l'expérience de l'écriture : dans les deux cas, l'évidence du dire est suspendue, le mot retient l'attention sur lui et s'en trouve questionné dans sa capacité à dire le monde. Dans la suspension de l'évidence du dire, la langue se révèle arbitraire, opaque, là où on voudrait qu'elle se fasse oublier. C'est une expérience de la perte qui se joue dans cette confrontation à l'autre langue, la perte d'une représentation de soi comme sujet souverain, maître de son dire :

Une petite douleur liée au sentiment d'une perte irrémédiable et une grande honte génératrice d'une haine de soi – mon début sur le sol français, le moment de mon installation dans l'espace de la langue française, fut marqué à jamais par ces deux entailles dans la chair de mon cœur (Mizubayashi, 2011 : 98).

L'entrée d'Akira Mizubayashi dans la langue française est doublement marquée par l'évidence du dire qui déchoit. En premier lieu, son désir d'apprendre le français est né de la désillusion que lui a imposée la langue japonaise en se révélant à lui comme un système linguistique creusant un écart entre le mot et la chose. En effet, Mizubayashi raconte que dans le contexte des années 1970, il était écœuré par les discours gauchistes, communistes, post-soixante-huitards qui régnaient sur les campus et qui faisaient, selon lui, du japonais une langue dont les mots étaient « dévitalisés, des phrases creuses, des paroles désabusées » :

C'étaient des mots qui ne s'enracinaient pas, des mots privés de tremblements de vie et de respiration profonde. Des mots inadéquats, décollés. L'écart entre les mots et les choses était évident. L'insoutenable légèreté des mots, le sentiment que les mots n'atteignent plus le plus profond des êtres et des choses me mettaient dans un état de méfiance que je ne cachais pas, et que surtout je ne cachais pas à ceux qui m'entouraient (...) (Mizubayashi, 2011 : 22).

Ainsi, pour Mizubayashi, dès le début de l'âge adulte, l'illusion propre à la langue maternelle – celle d'y être soi et de pouvoir être maître de son dire – ne tenait plus.

D'autre part, son apprentissage du français va, bien sûr, redoubler ce sentiment de désillusion quant à la langue japonaise. En effet, l'apprentissage d'une langue étrangère vient toujours bousculer le rapport entretenu avec la langue maternelle. Si d'autres manières de dire le monde existent, s'il y a toujours entre les langues de

l'intraduisible, c'est que l'ordre de la langue n'est pas l'ordre du monde. Aucune langue ne coïncide au monde :

Le jour où je me suis emparé de la langue française, j'ai en effet perdu le japonais pour toujours dans sa pureté originelle. Ma langue d'origine a perdu son statut de langue d'origine. J'ai appris à parler comme un étranger dans ma propre langue. Mon errance entre les deux langues a commencé... Je ne suis donc ni japonais ni français. Je ne cesse finalement de me rendre étranger à moi-même dans les deux langues, en allant et en revenant de l'une à l'autre, pour me sentir toujours décalé, hors de place, à côté de ce qu'exige de moi toute la liturgie sociale : c'est de ce lieu ou plutôt de ce non-lieu que j'exprime tout mon amour du français, tout mon attachement au japonais. Je suis étranger ici et là et je le demeure (Mizubayashi, 2011 : 267-268).

De cette expérience de l'entre-deux langues, le sujet se trouve décentré. C'est donc à partir de cette blessure, de ce "non-lieu" qu'il habite désormais, que le sujet rencontre son désir de sujet parlant. C'est de ce non-lieu que naît sa voix, son écriture.

Désir d'écrire dans l'autre langue

Qu'est-ce qui fait parler ? Qu'est-ce qui fait écrire ? Paradoxalement, le langage lui-même. En tant qu'être de langage, le sujet se trouve à jamais privé d'un rapport immédiat et total au monde et à autrui. C'est depuis cette séparation qu'il parle. Il parle pour retrouver cette « chose » jamais possédée, et pourtant toujours vécue comme perdue et à retrouver. L'écriture de Mizubayahi s'inscrit dans cette fonction paradoxale du langage qui à la fois fonde le sujet comme être séparé et divisé et ne cesse en même temps d'entretenir le désir d'y remédier (Volle 2014).

Ainsi, l'écriture d'Akira Mizubayashi s'annonce au premier abord comme un déni du sujet décentré. En effet, elle tend, du point de vue de la forme, à recouvrir la blessure qu'impose le langage à tout sujet. C'est d'autant plus ce que vise à accomplir tout récit autobiographique qui, en tissant une causalité linéaire, redonne *a posteriori* une cohérence, un sens et un seul, aux événements hétérogènes, incertains, qui parsèment une vie. Parmi tous les événements de sa vie, Mizubayashi retrouve, organise, lie de manière causale toutes les rencontres qui au final ont été décisives dans son amour du français. Tous ces événements s'organisent sur l'axe syntagmatique du récit et en constituent de fait une ligne de vie. Ce fil tiré est celui de la destinée. Cette linéarité possible de l'écrit sur l'axe syntagmatique, qui n'est pas celle de l'oral, rend encore mieux possible une représentation d'une causalité rationnelle qui n'est pas sans rapport avec l'illusion du sujet un, souverain.

D'autre part, l'écriture d'Akira Mizubayashi adopte un style classique, normé voire hypernormé. Son écriture incarne le rêve classique d'une langue rationnelle qui permet la connaissance de soi. C'est une place idéale qu'il se donne dans cette autre langue, proche de celle de l'honnête homme du XVII^{ème} siècle. Contrairement au japonais, langue identifiée imaginativement à la langue de l'idéologie et de la confusion, le français lui permet d'accéder, toujours sur le plan de l'imaginaire, à une connaissance et à une conscience de soi au-delà du désordre. Nous le disions en introduction, Akira Mizubayashi « parle comme un livre ». À l'oral, il déploie une langue sans raté, une langue presque parfaite dans son unité et dans sa clarté.

Que dire alors de l'écriture de Mizubayashi ? Que vise-t-elle à faire de cette expérience de l'autre langue ? Il paraît indéniable qu'elle met en scène dans son style même une représentation idéale de soi. La division du sujet, la précarité du langage n'en sont pas pour autant déniées. Au contraire, elles sont évoquées dans le texte même. Le processus d'écriture semble mettre en jeu la formule de Rimbaud "je est un autre" : il faut s'éprouver comme sujet un, maître de son langage, pour pouvoir aussi s'éprouver comme sujet divisé, traversé par l'inconscient. Or c'est précisément ce qui se joue dans l'expérience de l'entre-deux langues où le sujet peut construire une énonciation singulière à partir de l'épreuve de l'arbitraire du signe.

Bibliographie

- ANDERSON, Patrick (1999). *La didactique des langues à l'épreuve du sujet*. Besançon : Presses Universitaires Franc-comtoises.
- ANDERSON, Patrick (2003). « De la langue originaire à la langue de l'autre », *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 131, pp. 343-346.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (2012). *Ces mots qui ne vont pas de soi*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, Emile (2010). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard. Tome I & II.
- DOLLE, Marie (2002). *L'imaginaire des langues*. Paris : L'Harmattan.
- DREYFUS, Martine & PRIEUR, Jean-Marie (2012). *Hétérogénéité et variation. Perspectives sociolinguistiques, didactiques et anthropologiques*. Paris : Michel Houdiard.
- GOLDSCHIMDT, Georges-Arthur (2009). *A l'insu de Babel*. Paris : CNRS Éditions.

- HUMBOLDT, Wilhelm (1974). *Introduction à l'œuvre sur le Kavi et autres essais*. Paris : Seuil.
- LACAN, Jacques (2013). *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*. Paris : Éditions de l'Association Freudienne Internationale.
- MILNER, Jean-Claude (1978). *L'amour de la langue*, Paris : Éditions du Seuil.
- MIZUBAYASHI, Akira (2011). *Une langue venue d'ailleurs*. Paris : Gallimard.
- PRIEUR, Jean-Marie (2007). « Linguistique et littérature face à la langue maternelle », *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 147, pp. 289-296.
- PRIEUR, Jean-Marie (2006). « Contact de langues et positions subjectives », *Langage et société*, n° 116, pp.111-118.
- SAPIR, Edward (2001). *Introduction à l'étude de la parole*. Paris : Payot.
- SAUSSURE, Ferdinand (2004). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- SIBONY, Daniel (1991). *L'entre-deux : l'origine en partage*. Paris : Seuil.
- TABOURET-KELLER, Andrée (2000). *La Maison du langage*. Montpellier : Presses Universitaires de la Méditerranée.
- VOLLE, Rose-Marie (2014). « Akira Mizubayashi : Habiter une langue autre », *Hommes et Migrations*, n° 1306, pp.41-48.
- YANQUELEVICH, Hector (1994). « La langue maternelle ». *Esquisses psychanalytiques*, n° 21, pp. 141-144.